

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

ZONE ARTISANALE D'AVIZE - TRANCHE 3/3

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°33	Zone d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissement situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération. Travaux, constructions ou aménagements réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération : soit crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares et inférieure à 10 hectares et dont la SHON créée est inférieure à 40 000 mètres carrés. Projet d'aménagement: Terrain d'assiette de 5Ha 20A 17CA et d'une SHON inférieure à 40 000 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation de la troisième et dernière tranche de la zone artisanale sur la commune d'Avize

4.2 Objectifs du projet

Ce projet s'insère dans un secteur de la commune d'Avize, ouvert à l'urbanisation, à proximité immédiate de la route départementale n°9, entouré de zones pavillonnaires au Sud (Lotissement "LES REGARDS III") et de parcelles agricoles.

La zone est située au PLU de la commune en 1AUx selon le dernier PLU approuvé le 11 septembre 2013.

Caractéristiques de la zone 1AUx du PLU d'Avize: "Zone naturelle non ou insuffisamment équipée. Cette zone est une zone d'activités qui peut accueillir des constructions à usage de commerce, de bureaux et de service, d'entrepôts et des constructions agricoles, viticoles et artisanales".

Ce projet s'insère dans le cadre bâti existant de la commune. Il respecte les principes du plan de zonage du PLU de la commune d'Avize.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Zone artisanale à dominante viticole. Réalisation d'un découpage de plusieurs parcelles d'une surface minimum de 2 000m² ou revente de l'ensemble du foncier en bloc pour l'installation d'une ou plusieurs activité(s), autorisée(s) dans le cadre du PLU de la commune d'Avize

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les espaces communs de la zone artisanale (voiries et espaces verts) seront gérés et entretenus par le CREDIT AGRICOLE NORD EST AMENAGEMENT PROMOTION avant d'être rétrocédés à la commune d'Avize comme les 2 précédentes tranches de l'opération. Les différents réseaux qui seront installés seront gérés par la Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne CCEPC et rétrocédés à cette dernière.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager la 3ème tranche de la zone artisanale et/ou permis de construire sur la ou les futurs parcelles.

Le projet a déjà fait l'objet d'une procédure de déclaration au titre de la loi sur l'eau en date du 10 juillet 2007.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Cas par cas - étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Assiette globale du projet	5ha 20A 17CA
- Surface de plancher maximum	39 999 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

51 190 AVIZE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 ° 03 ' 49" 69 Lat. 48 ° 98 ' 06" 43

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol: Parcelles agricoles cultivées

Règlement applicable à la zone de projet: 1 AUx du PLU de la commune d'Avize

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement des zones 1 AUx du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Avize approuvé le 11 septembre 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Prescrit le 03/04/2007 - PPR mouvement de terrain - glissement de terrain (Vallée de la Marne) - Prescrit le 03/04/2007 - PPR mouvement de terrain - glissement de terrain (Coté Ile de France - Vallée de Marne)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- FR 2100267 Londes et mares de Mesnil-sur-Oger et d'Oger à environ 4km - FR 2100286 Marais d'Athis- Cheriville à environ 8 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Fontaine en grés située dans l'école de viticulture, classé monument historique par arrêté du 10 novembre 1961. Cet édifice est situé dans le vieux bourg d'Avize - Menhir de Haute Borne (également sur la commune de Cramant et Oiry), classé comme monument historique en 1889.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux issus du terrassement des voiries à créer qui ne pourront pas être re utilisés en remblais (déblais de mauvaise qualité) seront évacués.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de voirie nouvelles nécessite un apport de l'extérieur en matériaux pour réaliser les différentes couches de chaussés, parkings et trottoirs (graves, concassés...) Les bons matériaux issus des terrassements des voiries, ainsi que les terres végétales décapées du site, seront re utilisées sur place.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation de 5HA 20A 17CA de cultures. Cette zone est classée aujourd'hui en zone aménageable 1AUx
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cela dépend des activités qui s'installeront sur la zone en respectant les activités autorisés dans le règlement du PLU de la commune d'Avize
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cela dépend des activités qui s'installeront sur la zone en respectant les activités autorisés dans le règlement du PLU de la commune d'Avize
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cela dépend des activités qui s'installeront sur la zone en respectant les activités autorisés dans le règlement du PLU de la commune d'Avize
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La viabilisation de la zone artisanale engendrera des nuisances sonores uniquement pendant la durée des travaux (circulation des véhicules aux abords et sur le chantier) Après réalisation, trafic routier supérieur
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cela dépend des activités qui s'installeront sur la zone en respectant les activités autorisés dans le règlement du PLU de la commune d'Avize
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant les travaux de voirie, des engins vibrants seront utilisés pour compacter les chaussées nouvelles. Cependant, à proximité des bâtiments existants, des techniques adéquates seront mises en oeuvre pour ne pas causer de dégâts (compacteurs à pneus, compactage par couche plus fines...)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales des voiries publiques seront recueillies dans le réseau collectif, prévu et dimensionné pour cette tranche 3. Les eaux pluviales des futurs bâtiments seront géré à la parcelle par les futurs acquéreurs PS: pour information, un dossier loi sur l'eau de l'ensemble des 3 tranches réalisé.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet diminuera les surfaces cultivées et augmentera les surfaces d'activité de la commune d'Avize. L'extension de la zone artisanale engendrera plus de circulation dans le secteur.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des différents éléments en notre possession, le projet s'inscrit complètement sur le secteur de la commune d'Avize.

Le PLU de la commune permet la réalisation de notre opération car classé en zone 1 AUx.

Ce projet en complément concertation avec les élus de la commune d'Avize permet le développement économique du secteur.

Le dossier de déclaration loi sur l'eau réalisé sur l'ensemble du projet, nous permet également d'apporter des éléments concrets sur la non incidence du projet sur l'environnement au sens large.

De par ce fait, nous estimons que ce projet doit être dispensé étude d'impact car conforme au dossier loi sur l'eau, aux préconisations du PLU et à l'environnement proche et lointain du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
-	Copie du dossier de déclaration loi sur l'eau pour les 3 tranches de l'opération.
-	Règlement du PLU de la commune d'Avize et carte de zonage
-	
-	

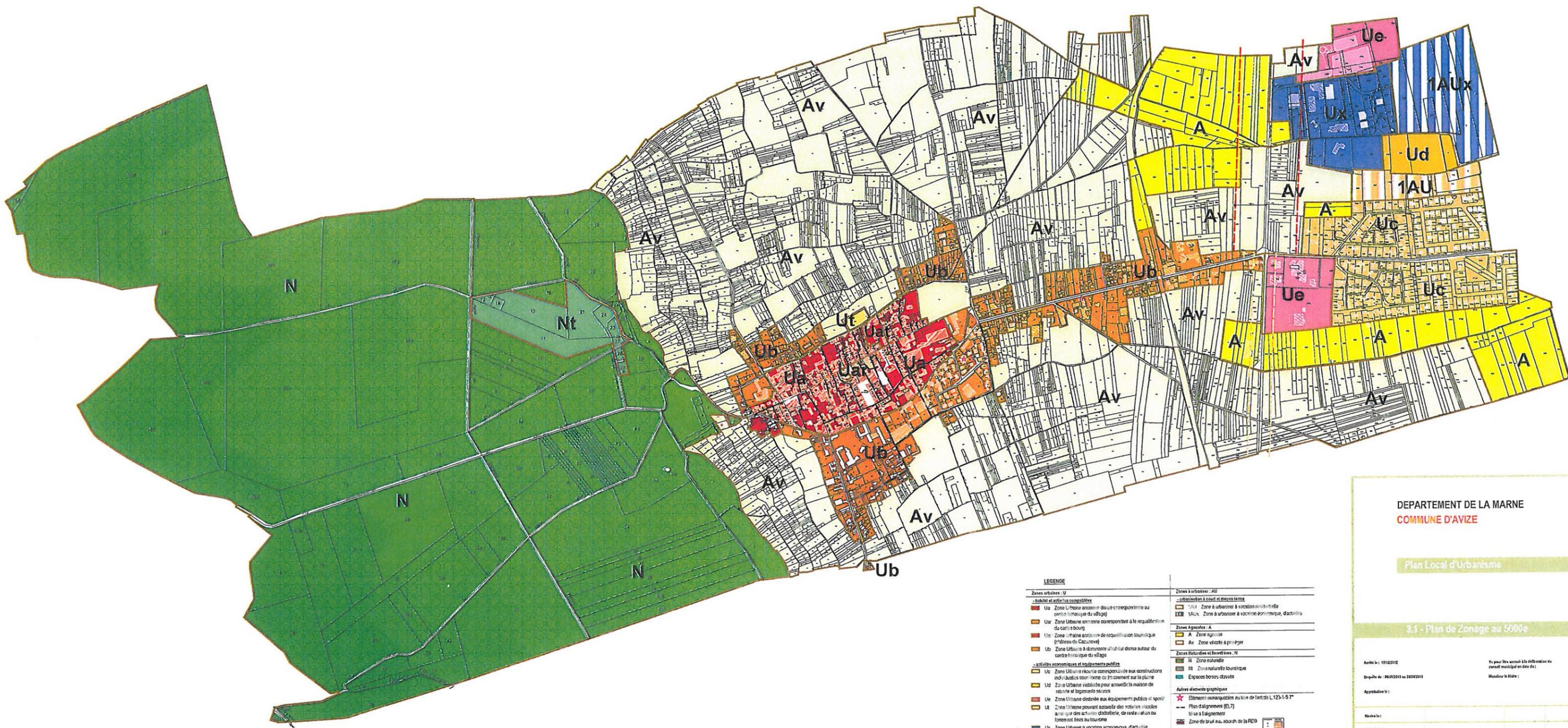
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à REIMS le 2 avril 2014

Signature


NORD EST
AMÉNAGEMENT PROMOTION
 26, rue André Pugeat - 51101 REIMS CEDEX
www.nordestamenagementpromotion.fr



LEGENDE

Zones urbaines : U	Zones à urbaniser : AU
- habitat et activités compatibles	- urbanisation à court et moyen terme
Ua Zone Urbaine ancienne dense correspondant au centre historique du village	1AU Zone à urbaniser à vocation résidentielle
Uar Zone Urbaine ancienne correspondant à la qualification du centre bourg	1AUx Zone à urbaniser à vocation économique, d'activités
Uat Zone Urbaine ancienne de qualification touristique (pâtisseries de Caucouze)	
Ubb Zone Urbaine à dominante d'habitat dense autour du centre historique du village	
activités économiques et équipements publics	
Uic Zone Urbaine ancienne correspondant aux constructions individuelles sous forme de friches sur la plaine de rive et logements sociaux	
Uid Zone Urbaine résidentielle pour accueillir la maison de retraite et logements sociaux	
Uie Zone Urbaine dédiée aux équipements publics et sport	
Uil Zone Urbaine dédiée aux équipements publics et sport auxiliaires des activités d'entretien, de restauration ou logement liés au tourisme	
Uix Zone Urbaine à vocation économique d'activités	
	Zones agricoles : A
	A Zone agricole
	Av Zone viticole à privilégier
	Zones littorales et forestières : N
	N Zone naturelle
	Nl Zone naturelle touristique
	Es Zones bois classées
	Autres éléments graphiques
	✳ Eléments remarquables au titre de l'article L.125-5 7°
	— Plan d'alignement (E.L.T)
	— Mise à l'alignement
	— Zone de truit au, abords de la RD9

DEPARTEMENT DE LA MARNE
COMMUNE D'AVIZE

Plan Local d'Urbanisme

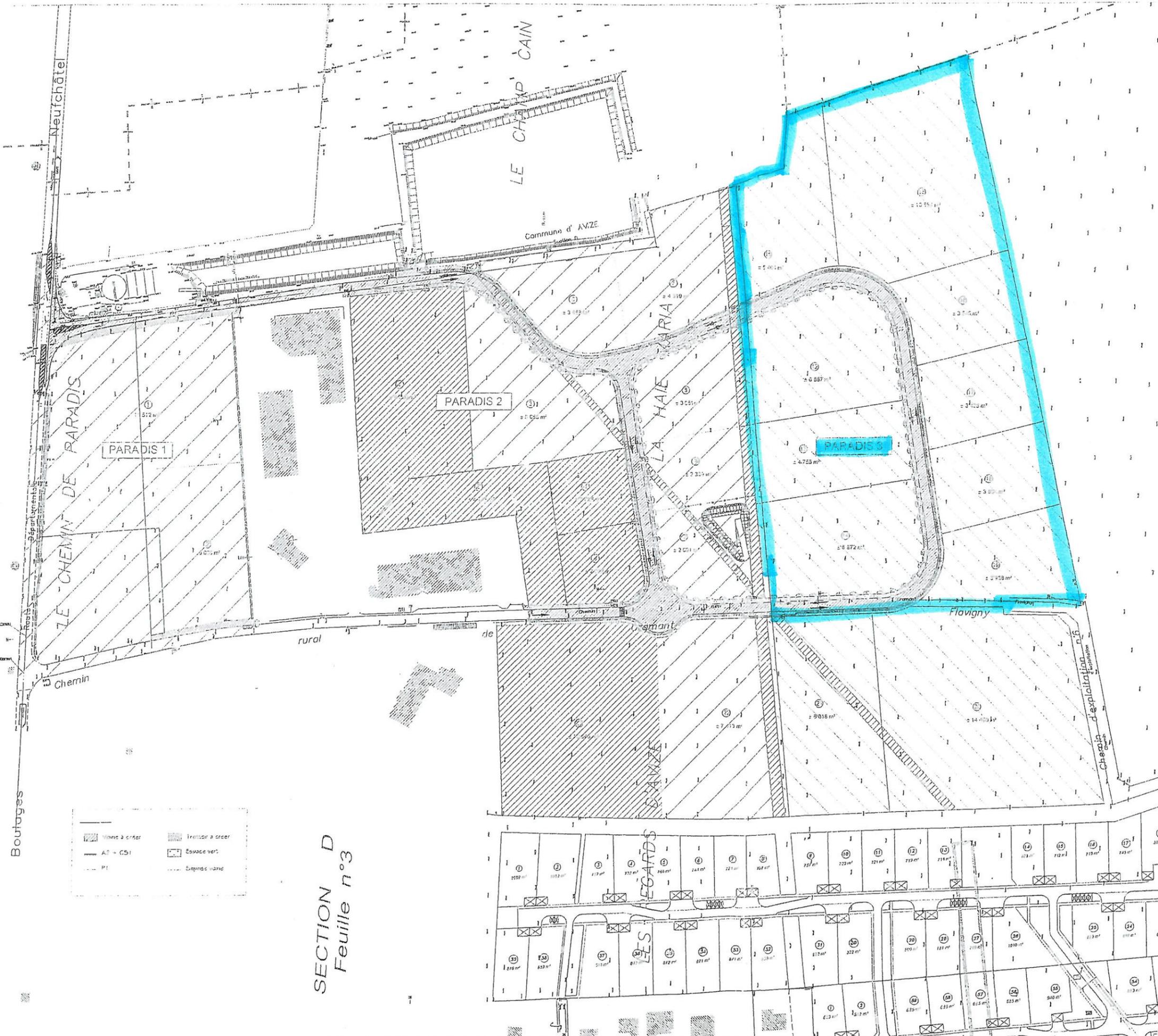
3.1 - Plan de Zonage au 5000e

Arrêté le : 18/02/2012
 Date de : 06/02/2011 au 20/02/2011
 Approuvé le :

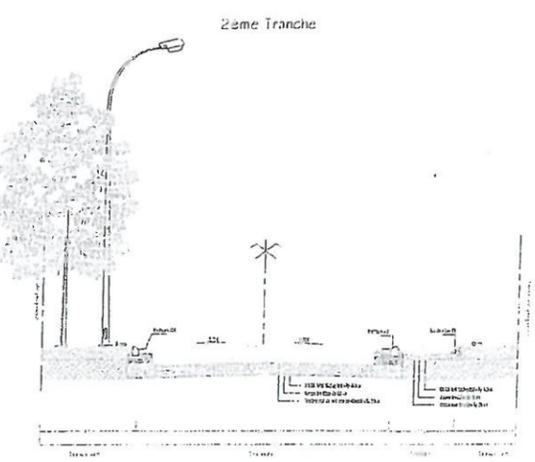
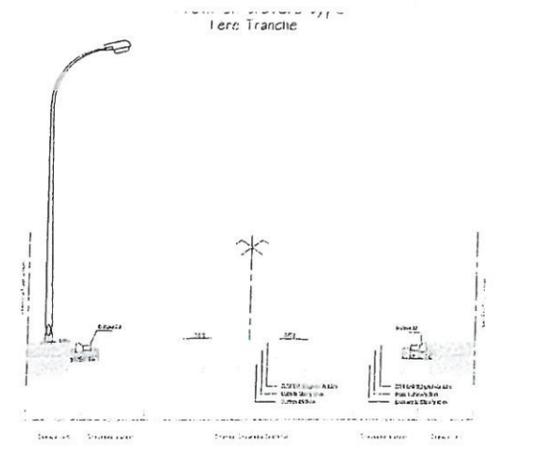
Il peut être annexé à la délibération du conseil municipal en date de :
 Modifié le :

Échelle : 1/5000e

E3C



SECTION D
Feuille n°3



SECTION 7A



NORD EST
LOTISSEMENT



GNAT ingénierie
MAITRE D'OEUVRE - INGENIEUR CONSEIL
10, rue Général Ailler - BP 10188 - 51681 REAU D'AVIZE
TEL: 03.26.81.32.55 FAX: 03.26.82.57.48
E-mail: info@gnat.fr

INFRASTRUCTURES

DEPARTEMENT DE LA MARNE
COMMUNE D'AVIZE
PARC D'ACTIVITE
"LE PARADIS 1-2 et 3"

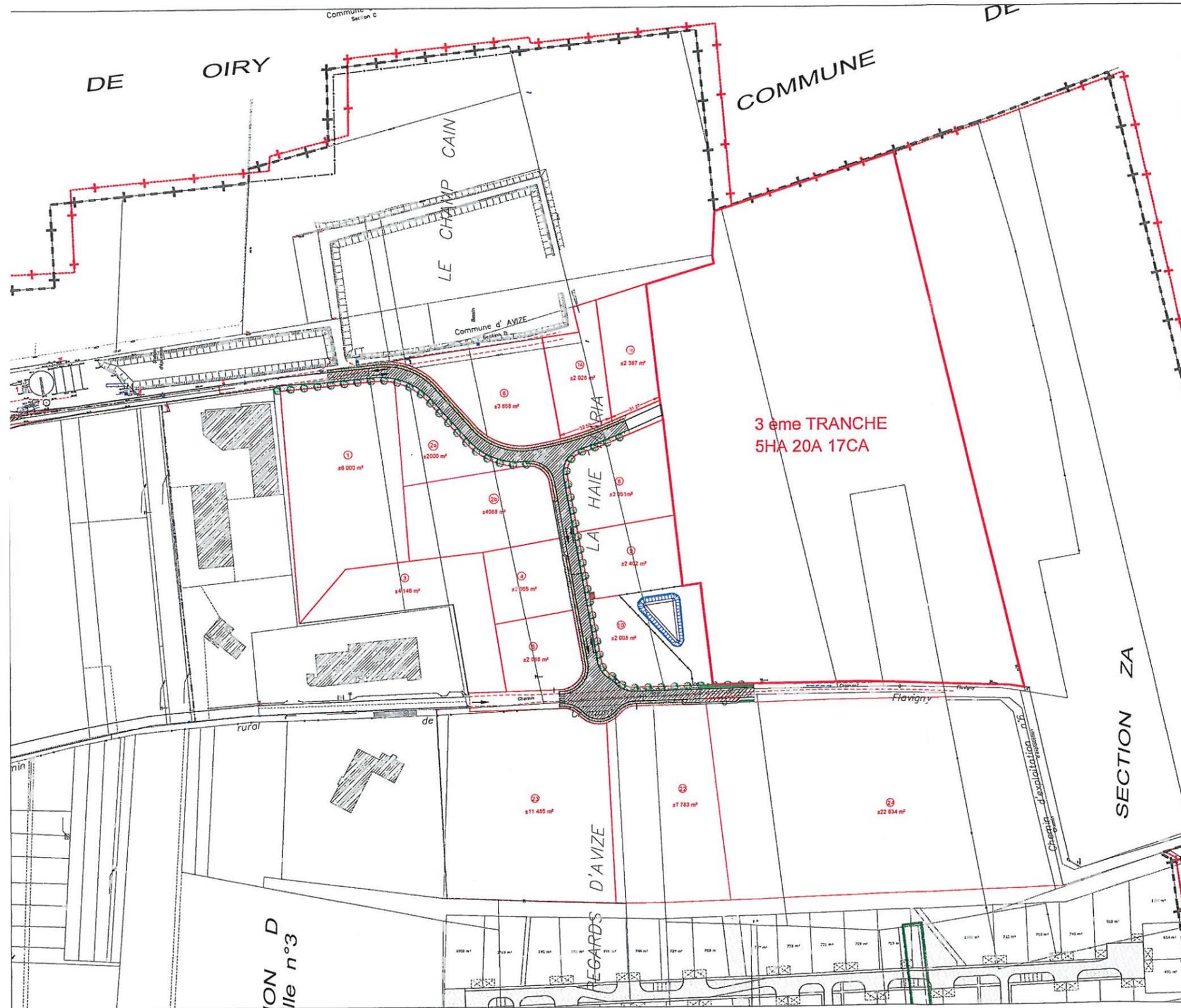
PLAN MASSE

NOTA: Le présent plan ne constitue pas un document technique ayant valeur de plan d'exécution, mais un document administratif. GNAT ingénierie dégage toute sa responsabilité sur l'utilisation de ce plan pour la réalisation des travaux.

A	Modification après réunion	01/03/07	MA
B	Modification du réseau EU	22/03/07	MA
C	Modification du réseau HTA	21/05/07	MA
D	Modification du bassin EP	21/09/07	MA
E	Modification du parcelaire	28/11/07	MA

INDICE MODIFICATIONS DATE IDESS.
Ce document est la propriété exclusive de GNAT ingénierie. Il ne peut être communiqué ni reproduit sans son autorisation.

PHASE	N° DOSSIER
EXE	R 03316
DEF LE PROJET / INDIR	DESSINE PAR
P. FIRMIND	M. ALBAUD
REF. INFO.	COCHILLE
INDICE	DATE
A	B
C	D
E	F
G	H
01	



NORD EST AMÉNAGEMENT PROMOTION

GNAT
INSTRUMENTATION - SURVEILLANCE TERRAIN
 LEVÉ PAR LASER - PHOTOGRAMMÉTRIE
 PHOTOGRAMMÉTRIE - PHOTOGRAMMÉTRIE
 PHOTOGRAMMÉTRIE - PHOTOGRAMMÉTRIE

DEPARTEMENT DE LA MARNE
 INFRASTRUCTURE

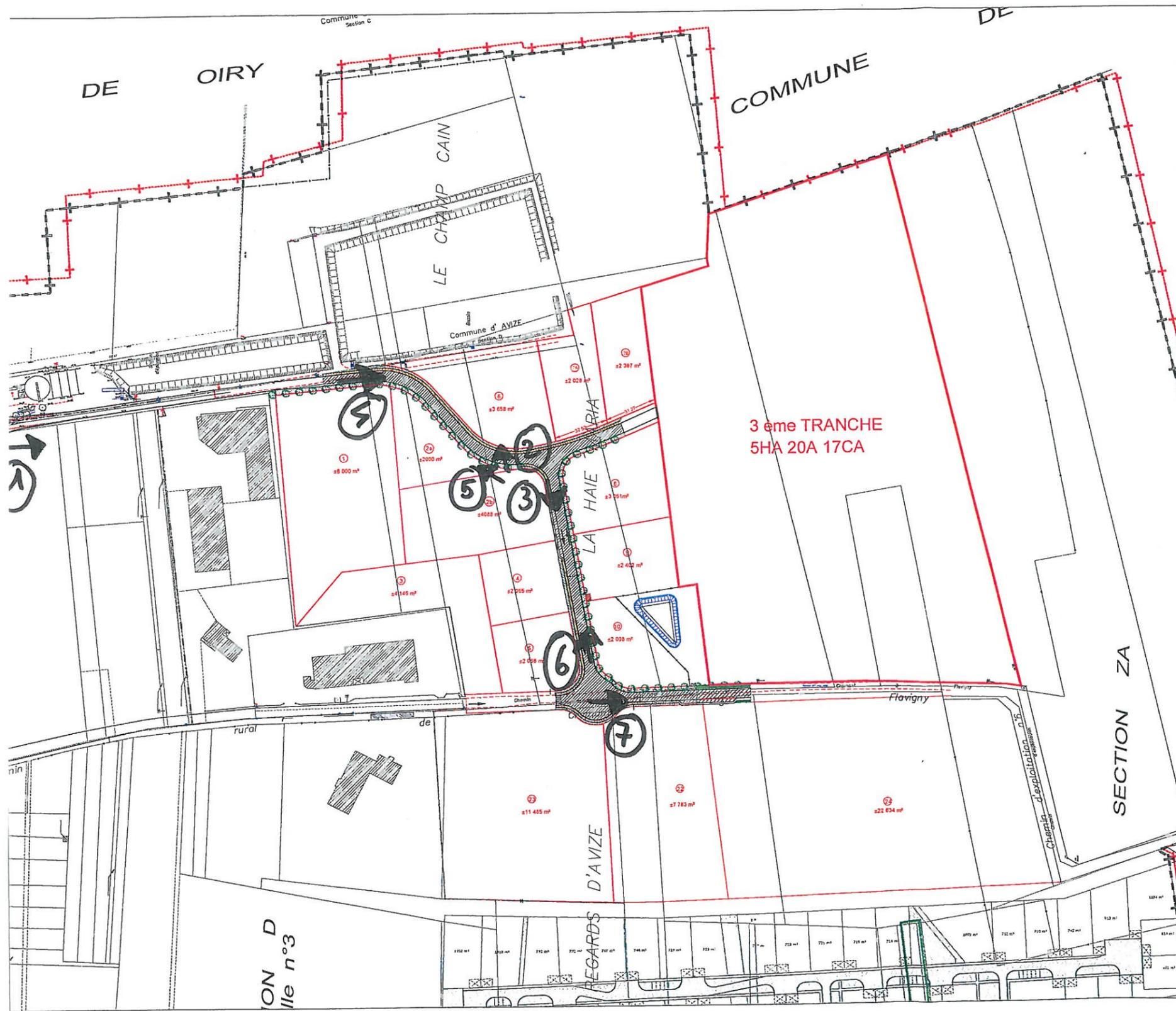
COMMUNE D'AVIZE
 PARC D'ACTIVITE "LE PARADIS"

PLAN DE COMPOSITION

PROJET	N° DOSSIER
	R 03316
DIR. DE PROJET	DESIGNER PIA
A. DOULAIN	S. DAJOUX
REF. INTÉ.	EGELLE
A. NATURELLE/INDUSTRIELLE	1 / 750
VISA PROJET	DATE
	Février 2014
A	B
C	D
E	F
G	H
01	

NOTA: Le présent plan ne constitue pas un document technique ayant valeur de plan d'exécution, mais un document administratif. GNAT Ingénierie dégage toute sa responsabilité sur l'utilisation de ce plan pour la réalisation des travaux.

Ce document est la propriété exclusive de GNAT Ingénierie. Il ne peut être communiqué ni reproduit sans son autorisation.



legende reportage photo
 Etat Actuel
 2/04/2014

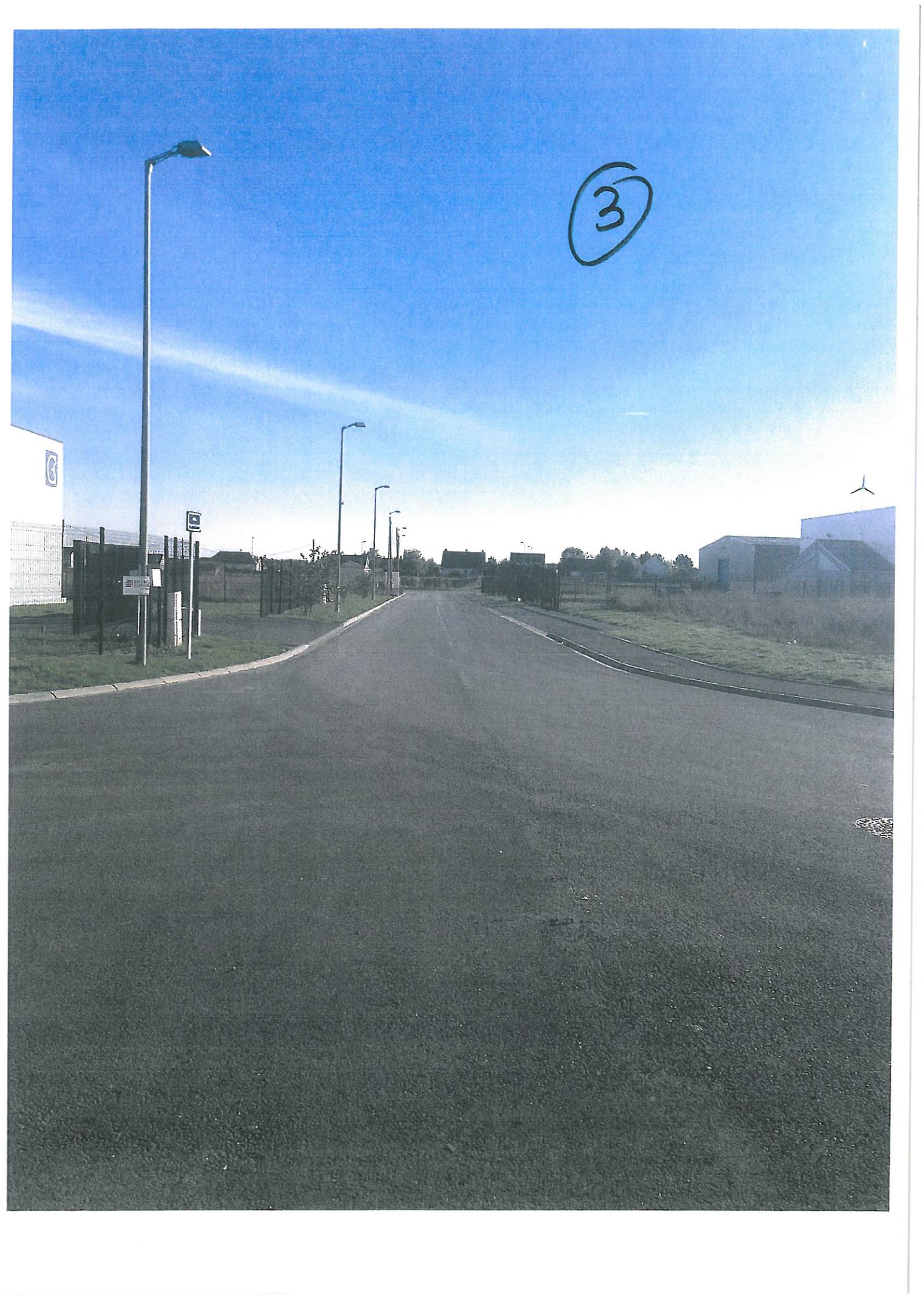
DEPARTEMENT DE LA MARNE		INFRASTRUCTURE	
COMMUNE D'AVIZE PARC D'ACTIVITE "LE PARADIS"			
PLAN DE COMPOSITION			
PHASE		N° DOSSIER	
R03316		R03316	
DEUTER PROJET		DESSINE PAR	
ABOULAIN		SBAJOUK	
REF INFO		EDIGLE	
A NEUTRALISER		1/1/20	
VISA PROJET		DATE	
Février 2014		01	
A B C D E F G H		01	
<small>De document est la propriété exclusive de GNAT Ingénierie. Il ne peut être communiqué ni reproduit sans son autorisation.</small>			



2



3





5



6

